

LES SOCIÉTÉS CHARBONNIÈRES DE MARIEMONT ET BOIS-DU-LUC : VILLAGES OUVRIERS, PRAGMATISME ET IDEOLOGIE

Jacques LIEBIN

Dans la province de Hainaut, la région du Centre se situe au milieu - au centre - du sillon charbonnier qui va du Borinage à la Basse-Sambre, à mi-chemin entre Mons et Charleroi.

Création de l'économie, la région du Centre apparaît avec l'ouverture du canal reliant Charleroi à Bruxelles et, plus particulièrement, avec la décision prise en 1833 de creuser deux embranchements pour rejoindre la route charbonnière qui va du Roeulx à Chapelle-lez-Herlaimont. Ainsi, le 10 décembre 1832, les sociétés charbonnières de Charleroi protestent contre la concurrence que leur font les charbonnages du centre, c'est-à-dire ceux qui sont installés dans la future région du Centre¹.

Au milieu du 19^e siècle, le Centre correspond à une étroite bande houillère qui s'étend de Trazegnies à Havré en passant par SaintVaast (La Louvière), donc à la partie médiane de sa représentation actuelle. Au début du 20^e siècle, la région s'étalera vers le sud (Binche, Estinnes) et très largement vers le nord en englobant le pays des carrières (autour des Ecaussinnes) et Braine-le-Comte².

L'extraction du charbon y est ancienne puisque les premières mentions datent de la fin du 13^e siècle. En 1685 est fondée la Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng, l'ancêtre de la Société du Bois-du-Luc. Son but est de résoudre les problèmes posés par l'exhaure en mettant en place des conduits d'évacuation. Constitués de troncs de chênes ou d'aulnes évidés dans le sens de la longueur et

¹ R. DARQUENNE, *Esquisse historique du Centre industriel (1830-1914)*, dans Mémoires d'une région. Le Centre (1830-1914), Musée royal de Mariemont, 1984, p.2

² LIEBIN et MASURE-HANNECART, Bois-du-Luc, un site charbonnier du XIX^e siècle, Musées vivants n°16, Cacef, Liège, 1987, p.2.

aboutés, ceux-ci écoulent l'eau dans la rivière la plus proche. On les abandonnera en 1780 au profit de la pompe à feu inventée par l'Anglais Newcomen³.

Avec la Révolution Industrielle, deux sociétés charbonnières vont dominer la région du Centre : Mariemont et Bois-du-Luc. Vers 1850, Bois-du-Luc contrôle 5.708 hectares; en 1912, l'ensemble Mariemont - Bascoup contrôle 4.122 hectares.

A partir de 1960, les accords pris dans le cadre de la CECA réglementent un programme de fermeture des charbonnages belges. Dès 1959, la Société de MariemontBascoup fusionne avec les Charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps d'une part, les Charbonnages de Ressaix-Leval-Péronnes et Sainte-Aldegonde d'autre part pour former la Société des Charbonnages du Centre dont le dernier siège, Sainte-Marguerite à Péronnes, ferme le 28 février 1969. La Société du Boisdu-Luc arrête son dernier siège, Le Quesnoy Trivières - l'ultime charbonnage de la région du Centre - le 30 juin 1973.

Le cadre géographique étant mis en place, traçons maintenant, à larges traits, l'histoire de ces deux sociétés - Mariemont et Bois-du-Luc - et examinons leur attitude face au problème du logement ouvrier. Dans chaque cas, il s'agit de s'attacher les ouvriers, d'éviter de les voir chercher ailleurs des conditions plus favorables.

La Société de Mariemont

A la fin du XVIIIe siècle, sous le Régime français, Nicolas et Isidore Warocqué, qui appartiennent à une famille bourgeoise de Mons, achètent à Morlanwelz des biens confisqués, notamment aux communautés religieuses.

En 1801, ils s'allient à Jean-Baptiste Hardempont, un marchand de charbon lui aussi Montois, lequel obtient du Premier Consul Bonaparte la concession du «Parcq de Mariemont», c'est-à-dire le droit d'exploiter le charbon dans l'ancien domaine de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens au 18e siècle. Pour réunir les capitaux nécessaires à la mise en exploitation, les trois hommes s'associent en 1802 avec le banquier belgo-parisien Pierre-François Tiberghien et Charles Duvivier. Nicolas Warocqué (1773- 1838) est désigné comme administrateur responsable de la Société ; il le restera jusqu'à sa mort en 1838 et assurera la succession de son fils Abel (1805-1864)⁴ Le nom des Warocqué reste étroitement lié aux Charbonnages de Mariemont (et de Bascoup, les deux sociétés fusionnant en 1912) jusqu'à la mort, sans héritier, de Raoul Warocqué, en 1917.

Très vite, la Société, de Mariemont se préoccupe de loger ses travailleurs. Dès 1829, les Charbonnages de Mariemont possèdent des maisons ouvrières au lieu-dit Fontaine de Spa⁵. A partir de 1848, Abel Warocqué, prélève une partie des bénéfices de la

³ J. LIEBIN et E. MASURE-HANNECART, op. cit., p.3.

⁴ M. VAN DEN EYNDE, Les Warocqué. Une dynastie de maîtres-charbonniers, Bruxelles, 1984, pp. 16 à 21.

⁵ H. ROLIN, Les institutions ouvrières des Charbonnages de Mariemont et de Bascoup, Bruxelles, 1903, p.38.

Société pour constituer un fonds de réserve qui va notamment servir à bâtir des habitations ouvrières. Il fait ainsi construire de maisons près de la gare de Mariemont en 1842 ; la cité, de l'Olive en 1854 ; la cité des Ateliers, la cité Notre-Dame et la cité de l'Etoile autour de 1858-1860⁶.

En 1873, la Société de Mariemont possède 261 maisons situées en au moins cinq lieux. Ces maisons sont construites selon le plan suivant : une salle commune, une cuisine et une chambre à coucher au rez-de-chaussée ; deux chambres A coucher et un grenier à l'étage ; plus une cave et des dépendances. Toutes les maisons possèdent un jardin ; elles sont groupées par quatre ou six⁷.

L'intérêt financier est faible pour l'entreprise étant donné le capital investi pour les constructions et la modicité des loyers (6 frs par mois, y compris l'éclairage au gaz). Aussi la Société de Mariemont favorise-t-elle très vite la construction de maisons par les ouvriers. Aux ouvriers déjà propriétaires d'un terrain, le charbonnage prête sans intérêt une somme remboursable en dix ou douze mois au moyen de retenues sur les salaires. De cette manière, la Société n'est pas obligée de bâtir elle-même. Sur le plan financier, la perte momentanée d'une année d'intérêt s'avère inférieure à la perte toujours renouvelée (plus l'entretien) de la différence entre l'intérêt minime représenté par le loyer et l'intérêt normal⁸.

Cette pratique de l'aide à la construction s'amplifiera après les grèves révolutionnaires de 1886, avec la loi du 9 août 1889 relative à l'institution des Comités de patronage et avec celle du 30 juillet 1893 relative aux sociétés de crédit⁹.

En 1895, sur 316 chefs de famille de la Division du Matériel (situation plus favorable par rapport à celle des mineurs marquée par le chômage du lundi, l'ivrognerie, les ménages irréguliers...), 156 sont propriétaires, soit 49,5%¹⁰.

La Société du Bois-du-Luc

En 1807, la Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng prend le nom de Société civile charbonnière du Bois-du-Luc. En 1834, confrontée à l'épuisement des premières fosses, celle-ci décide d'implanter un nouveau siège, celui de Saint-Emmanuel sur la rive gauche du Thiriau du Luc. Deux puits sont creusés entre 1835 et 1843, l'un pour l'extraction, l'autre pour la pompe d'exhaure et les échelles. Saint-Emmanuel vient ainsi compléter un ensemble formé par les fosses du Bois, Sainte-Barbe, Saint-Patrice, Saint-Charles et Saint-Amand¹¹.

⁶ M. VAN DEN EYDNE, *Le dynamisme des Warocqué*, dans Mémoires d'une région. Le Centre (1830-1914), Musée royal de Mariemont, 1984, p.109.

⁷ H. ROLIN, op. cit., p.40

⁸ H. ROLIN, op. cit., pp. 42-45

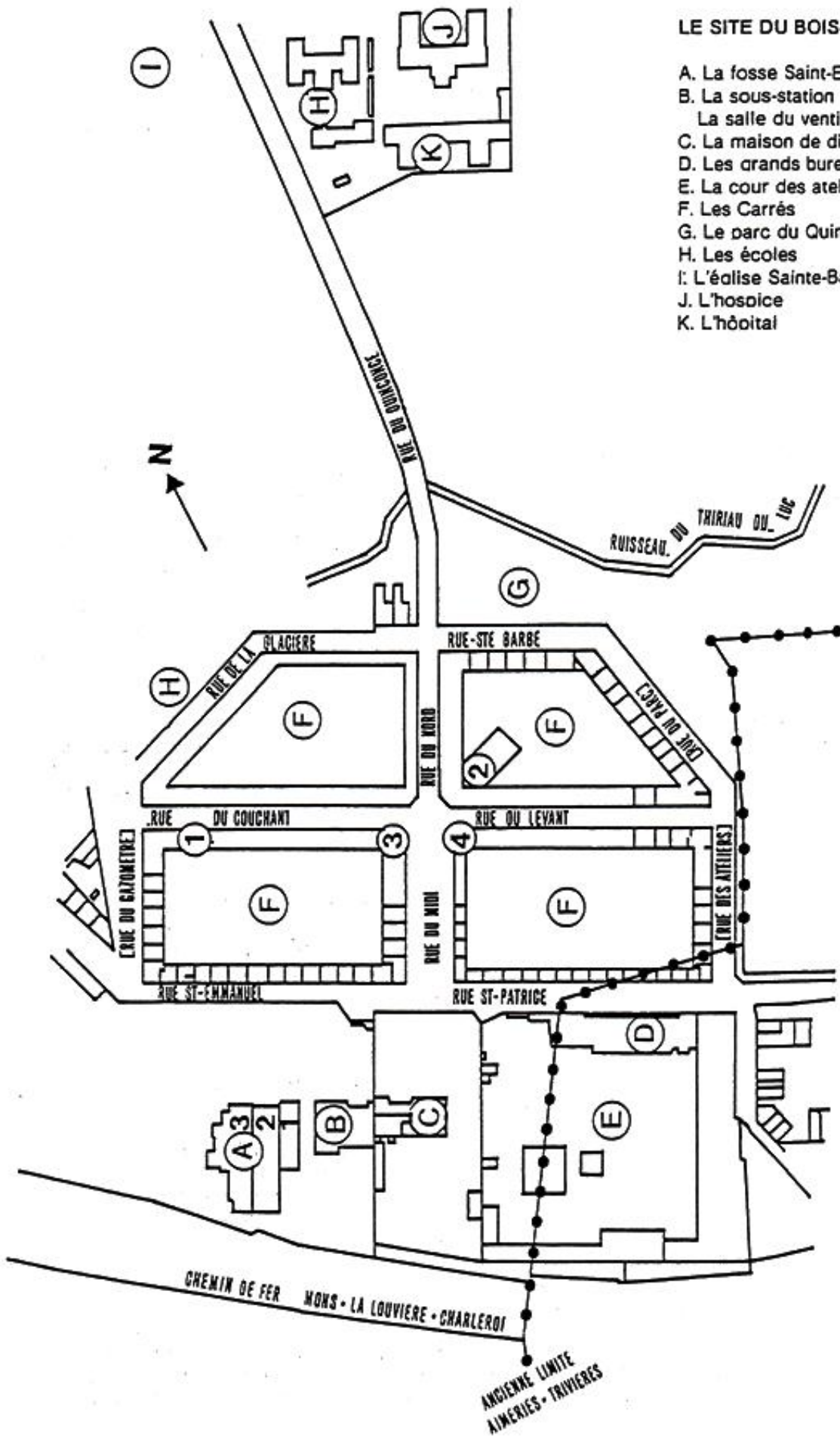
⁹ H. ROLIN, op. cit., pp. 130-131

¹⁰ H. ROLIN, op. cit., pp. 128

¹¹ J. LIEBIN et E. MASURE-HANNECART, cit., p.4.

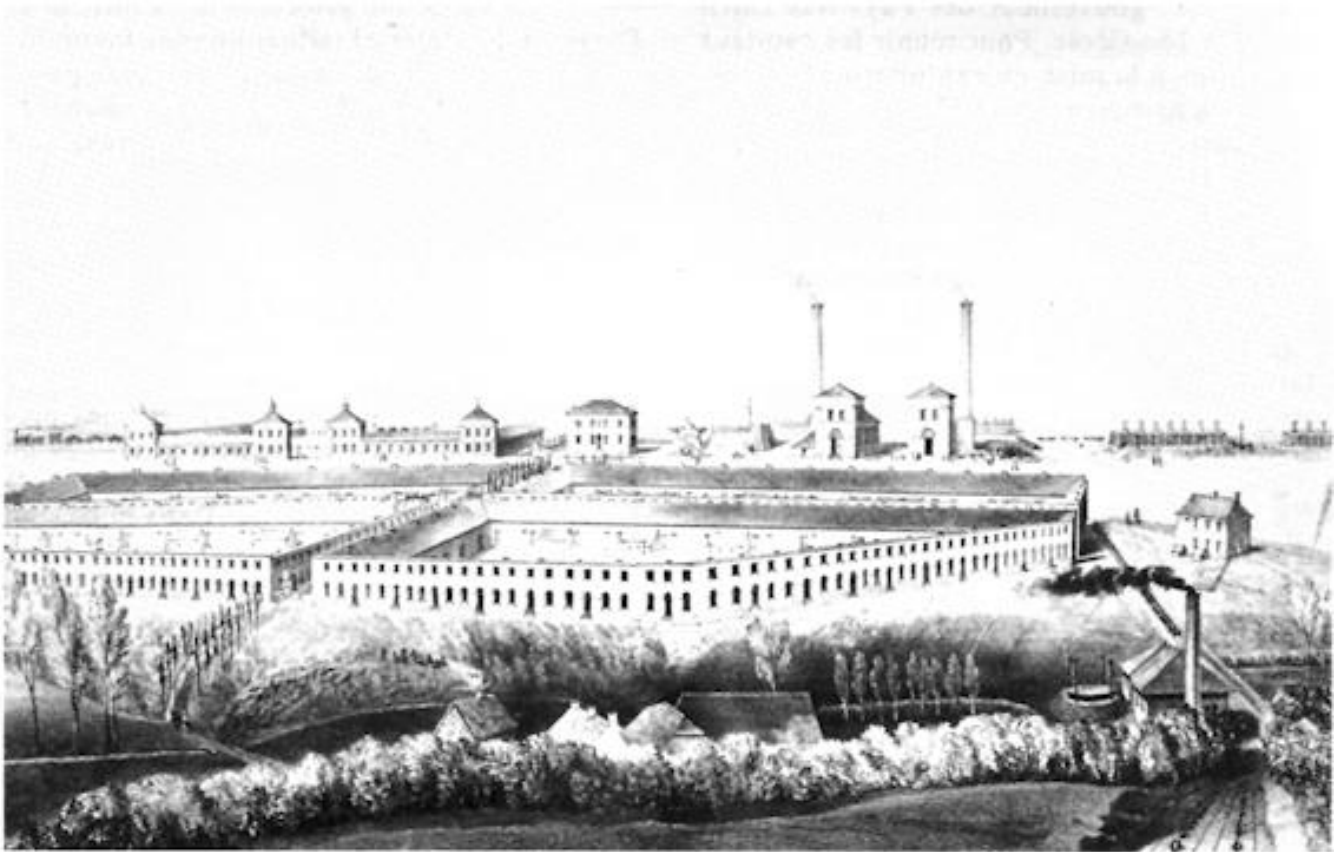
LE SITE DU BOIS-DU-LUC

- A. La fosse Saint-Emmanuel
- B. La sous-station électrique
- La salle du ventilateur
- C. La maison de direction
- D. Les grands bureaux
- E. La cour des ateliers
- F. Les Carrés
- G. Le parc du Quinconce
- H. Les écoles
- I. L'église Sainte-Barbe
- J. L'hospice
- K. L'hôpital



Dès 1836, la Société du Bois-du-Luc construit une série de maisons près de la fosse Sainte-Barbe. Contrairement à Mariemont, elle considère que ce moyen «offre par le produit des locations un intérêt assuré, du capital mis dehors¹².

En 1838, la Société, du Bois-du-Luc se prononce pour l'établissement d'une véritable cité ouvrière à côté de la fosse Saint-Emmanuel. Pas de grand architecte extérieur ; c'est Victorien Bourg (qui deviendra directeur en 1854) qui réalise les plans de la cité. Les **166** maisons sont construites par étapes entre 1838 et 1853. La maison comprend deux pièces au rez-de-chaussée et un étage servant de grenier.



1. Bois-du-Luc au milieu du 19^e siècle, lithographie de Canelle publiée dans *La Belgique industrielle*, Bruxelles, t.II, 1854, pl. 134.

L'ensemble des carrés affecte la forme d'un trapèze divisé en quatre parties suivant les plans médians. C'était sans doute la meilleure façon de construire un maximum d'habitations dans un espace limité (entre la rivière et les installations industrielles), tout en permettant une surveillance efficace. A l'intérieur de chaque carré, l'espace laissé libre est divisé en jardins. Deux axes se croisent au centre de la cité correspondant aux quatre points cardinaux, évoqués dans un contexte minier : Nord, Midi, Levant, Couchant. L'axe sud-nord, le plus important, va de la maison de direction A l'hospice.

¹² K. SIMONIS-BOON, *Bosquetville ou les Carrés de Bois-du-Luc : architecture sociale au 19e siècle*, dans *Bois-du-Luc. 1685-1985*, Haine-Saint-Pierre, 1985, p.59.

La rue du Midi, garnie de deux allées de tilleuls, voit sa largeur doublée par rapport aux autres rues. Les façades sont plus soignées : un pilastre de briques, surmonté, d'un chapiteau en pierre de style toscan purement décoratif, isole chaque maison.



2. Bois-du-Luc, les Carrés, la rue du Levant.

La perspective à. partir de la maison de direction est également plus esthétique : le passage de la rue du Midi A celle du Nord s'effectue par les façades imposantes de l'épicerie et de la cantine/salle des fêtes.

Le 8 septembre 1856, le roi Léopold 1er est accueilli en grande pompe au Bois-du-Luc dont il parcourt les installations et visite le n° 20 de la rue du Couchant. Une plaque, apposée au-dessus de la porte de la maison, en marque le souvenir. Une preuve sans aucun doute de la qualité du logement créé ici.

En 1880, les maisons sont transformées : on surélève les toitures pour permettre l'aménagement de deux chambres à l'étage. Une cuisine est adossée à l'arrière des maisons en 1916¹³.

Située à l'extrémité sud des carrés, dans l'axe des rues du Midi et du Nord, la maison directoriale jette comme un regard paternel, donc sévère, sur les habitations ouvrières.

¹³ J. LIEBIN et E. MASURE-HANNECART, op.cit., p.10

La Société du Bois-du-Luc construira par la suite d'autres cités à côté, des fosses qu'elle ouvre dans d'autres localités. C'est le cas à Trivières, à côté, de la fosse du Quesnoy pendant et au lendemain de la Première Guerre mondiale ; ou à Havré, à côté, de la fosse de Beaulieu, en 1930. Mais sans jamais connaître l'ampleur et l'environnement communautaire du Bois-du-Luc, comme nous le verrons par la suite.

En résumé, nous nous trouvons face à deux sociétés pratiquant des politiques du logement différentes. A Mariemont plusieurs groupes dispersés et une action visant à la construction par les ouvriers. Au Bois-du-Luc, un ensemble majestueux, tracé au cordeau et visant à la création d'un village complet.

Passons maintenant à l'examen des structures communautaires créées par ces deux sociétés.

Les Institutions Sociales de Mariemont

* Les sociétés d'épargne

Elles sont mises en place avec le soutien financier de la Société charbonnière. Le 11 janvier 1880, ces sociétés d'épargne forment une fédération qui est chargée de grouper les achats d'obligations de villes. Comme elles ne possèdent pas de coffre-fort, c'est dans celui de la Société de Mariemont que les fonds sont déposés.

Cette forme d'épargne ouvrière a pour but principal de réunir l'argent nécessaire A la construction de maisons privées¹⁴.

* Les sociétés coopératives de consommation

Bien loger l'ouvrier est une chose. Autre chose est de bien le nourrir et le vêtir. C'est ainsi qu'apparaissent, en 1869, cinq sociétés coopératives de consommation. La Société de Mariemont donne des conseils (elle agit en père de famille) et avance les premiers fonds de roulement. L'initiative est aux mains des ouvriers. «Le but principal atteindre est de développer l'intelligence des ouvriers, d'accroître leur indépendance morale, de faire des hommes et non des esclaves»¹⁵.

A partir de la fin du 19e siècle, le succès des coopératives de Mariemont diminue en raison de la naissance et du développement de coopératives socialiste (Le Progrès de Jolimont, 1886), catholique (Le Bon Grain, S.A., 1891) et libérale (Le Bon Pain, 1905).

D'autre part, dès avant le milieu du 19e siècle, la Société de Mariemont met en place des «institutions répondant aux besoins intellectuels de l'ouvrier» : l'Harmonie, l'Ecole industrielle et la Société d'Education populaire.

*L'Harmonie des Charbonnages de Mariemont et de Bascoup.

¹⁴ H. ROLIN, op.cit., pp.53-54

¹⁵ H. ROLIN, op.cit., p.48

Il s'agit de la plus ancienne institution de ce type. On voulait «mettre un peu de poésie dans la vie trop rude des travailleurs industriels et leur donner les jouissances artistiques si nobles que la musique procure aux âmes les moins dégrossies». La société voit le jour à La Hestre (commune voisine de Morlanwelz) en 1841. En 1859, son siège est transféré à Morlanwelz et une école de musique instrumentale lui est annexée. Elle dispose bientôt d'un parc avec kiosque et d'une salle de concert et de bal¹⁶.

* L'Ecole industrielle

Dès 1866, Léon Warocqué crée à Morlanwelz un cours de dessin qui se donne le dimanche dans les combles de l'école primaire des garçons. Quelques années plus tard, en 1871, son frère Arthur fonde une école de dessin et d'industrie. Un bâtiment est construit en 1888 et, en 1892, l'établissement prend le nom d'Ecole industrielle et les cours se trouvent développés¹⁷.

* La Société d'Instruction populaire

En mars 1877, dix ingénieurs des Sociétés de Mariemont de Bascoup fondent à Morlanwelz un Cercle de réunions populaires. Le but est «*d'éveiller et de développer dans le peuple le goût de l'instruction*». Les moyens : des conférences populaires (comme le soleil, le café, les hommes préhistoriques, Mahomet, la prévoyance et l'épargne, que faire de nos fils, de la manière de conduire un ménage ...), des tombolas de livres, des excursions, des bibliothèques. Les Charbonnages déposent à la bibliothèque des ouvrages tels que la collection du Magazine pittoresque, les romans de Jules Verne, d'Erckmann-Chatrian, d'Henri Conscience, de Charles Dickens ... En 1880, le Cercle prend le nom de Société d'Instruction populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes¹⁸. Aujourd'hui, la Société d'Instruction populaire ne subsiste plus qu'à Morlanwelz.

Parallèlement, les Warocqué jouent Morlanwelz un rôle politique important. Abel Warocqué devient bourgmestre en 1836. Ses deux fils, Léon et Arthur, lui succèdent, respectivement en 1864 et en 1868 ; puis les fils d'Arthur, Georges (en 1887) et Raoul (en 1900, la mort de Georges).

Une fortune colossale leur permet d'être généreux. Abel avance l'argent nécessaire à la construction de la maison communale. Léon fait construire l'hospice Louise qui deviendra plus tard un hôpital. Arthur participe foncièrement à l'aménagement des rues (pavage, éclairage ...). Raoul poursuit son œuvre. Il est immensément riche : A sa mort en 1917, sa fortune est estimée à plus de 50 millions de francs. C'est un philanthrope. Rien qu'à Morlanwelz, il fait construire une crèche, une maternité, un orphelinat, un athénée, un lycée, une école normale. Sans descendance, il lègue à l'Etat belge le parc et le château de Mariemont (avec ses collections), lesquels constituent

¹⁶ H. ROLIN, op.cit., pp.97-98

¹⁷ H. ROLIN, op.cit., pp.82 à 89 ; 176 à 187

¹⁸ H. ROLIN, op.cit., pp.89 à 97

aujourd'hui le Domaine de Mariemont (avec le principal musée de la Communauté, française de Belgique)¹⁹.

Les Institutions Sociales à Bois-du-Luc

De son côté, sur le site même du Boisdu-Luc, la société charbonnière met en place des services équivalents²⁰.

* La salle des fêtes

Au centre de la cité, une première salle des fêtes est bâtie en 1854, A l'arrière de la cantine. La salle des fêtes actuelle est inaugurée. en 1923. On y présente des pièces de théâtre ; c'est là que se déroulent les fêtes scolaires, les remises de décoration ; c'est là que la Ligue horticole et du Coin de Terre (fondée en 1921) organise des expositions de plantes et de fleurs.

* Le parc du Quinconce et son kiosque

Un petit parc, avec kiosque et arbres plantés en quinconce, est aménagé sur les bords du Thiriau du Luc. Le kiosque à musique (1900) repose sur un socle métallique polygonal ajouré. Le garde-corps présente une décoration en forme de lyres. C'est là que la Fanfare Sainte-Barbe, fondée en 1853, donne des concerts.

* Les écoles

Très tôt, la Société se préoccupe de l'éducation des enfants. Une école primaire mixte à classe unique est créée dès 1849 au cœur de la cité. En 1861, on organise une école distincte pour les filles, ainsi qu'une école gardienne. En 1886, l'école des filles est transférée près de l'hospice et accueille l'école gardienne en 1889. La même année on construit de nouvelles classes pour les garçons au nord-ouest de la cité.

* L'hospice

A sa mort en 1859, le baron Goswin Plunkett de Rathmore, membre du Comité des Régisseurs, lègue plusieurs parts de la Société afin de créer et entretenir un hospice privé réservé aux vieux travailleurs, invalides et veuves d'ouvriers. L'hospice, construit en 1860- 1861, va servir également de dispensaire et d'hôpital jusqu'en 1909. Selon les vœux du légataire, les soins corporels et les travaux ménagers sont exécutés par des religieuses, les Sœurs de la Providence de Gosselies.

Le bâtiment se compose d'un corps central encadré de deux ailes en retour. Au centre, l'entrée s'ouvre dans un avant-corps coiffé d'un fronton triangulaire et surmonté d'un clocher correspondant A la chapelle. Il abrite aujourd'hui le service des Archives de la Ville de La Louvière.

¹⁹ Voir M. VAN DEN EYNDE, Les Warocqué, op. cit.

²⁰ J. LIEBIN et E. MASURE-HANNECART., op.cit., pp.12 à 15

* L'hôpital

Dès 1800, Bois-du-Luc crée un premier service médico-chirurgical qui sera largement développé au cours du 19^e siècle. Grâce à un legs fait en 1867 par Mme Reuter-Plunkett et l'intervention de la Société pour la fourniture du terrain, un hôpital est adjoint à l'hospice en 1909. Désaffecté en 1974, il abrite aujourd'hui le centre pour handicapés «Les Godets».

* L'église

En 1889, la Société accorde le terrain et fait des dons pour l'érection d'une église paroissiale dédiée à sainte Barbe. La paroisse est créée en 1902 et l'édifice, de style néo-gothique, est consacré en 1905.

Pragmatisme et Idéologie

Au Bois-du-Luc, au départ, en 1685, il y a association du capital et du travail. Avec le temps, le morcellement des parts sociales et leur rachat par les nantis, le contrôle passe au 19^e siècle entre les mains de la bourgeoisie catholique.

Bois-du-Luc, lieu relativement isolé, est facile à surveiller. Le paternalisme va pouvoir y régner en maître. La proximité de la cité et de la fosse rend problématique l'intervention d'éventuels manifestants extérieurs.

Même si la première «grande» grève de la région du Centre a lieu au Bois-du-Luc en mars 1865, le phénomène devient ensuite relativement rare, le Conseil d'administration accordant augmentations et avantages divers aux moments opportuns.

La pression catholique est forte. La Société va jusqu'à obliger les ouvriers à participer aux processions. Pas question de tolérer des faux ménages dans la cité. On écarte les travailleurs dangereux pour leur propagande antireligieuse.

Pour lutter contre le développement du syndicalisme socialiste, l'abbé Victor Deflandre fonde, à Houdeng-Aimeries, l'Union professionnelle des Francs-Mineurs qui recrute essentiellement au Bois-du-Luc. Même si aucun document ne permet d'affirmer que le syndicat catholique soit une création patronale, il apparaît pourtant que les relations sont bonnes entre les deux parties. Ainsi Orner Degueldre, directeur de 1892 à 1912, reconnaît «l'heureuse influence qu'une organisation vraiment chrétienne peut exercer dans un établissement industriel». En 1899, l'abbé Deflandre, qui deviendra curé fondateur de la paroisse de Bois-du-Luc en 1902, se réjouit d'avoir pu par l'action de son syndicat, empêcher la grève de s'étendre à Bois-du-Luc²¹.

A Mariemont, les Warocqué qui sont libéraux s'avèrent aussi des paroissiens généreux. Abel Warocqué donne ainsi 30.000 FB pour la nouvelle église de Morlanwelz.

²¹ Y. QUAIRIAUX, *Les grèves el Bois-du-Luc de 1865 à 1912*, dans *Bois-du-Luc. 1685-1985. op. cit.*, Haine-Saint-Pierre, 1985, pp. 122 à 125

Après les grèves révolutionnaires de 1886, c'est aux Charbonnages de Mariemont et de Bascoup qu'apparaissent en Belgique, en 1888, les premiers Conseils de Conciliation et d'Arbitrage dans le but d'établir un climat de confiance entre la direction et les travailleurs(à ne pas confondre avec les Conseils de Prud'Hommes²²

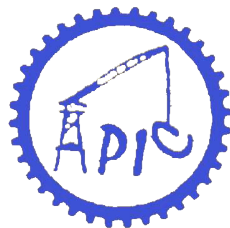
Avec Raoul Warocqué, les choses changent. Il abandonne toute pratique religieuse et choisit l'option anticléricale²³. Il devient député libéral en 1900. Progressiste, il veut plus de justice sociale. Il va même jusqu'à proposer l'exploitation des charbonnages par des associations ouvrières. Il se montre partisan du suffrage universel. En 1913, lors de la grève organisée par les socialistes pour la conquête du suffrage universel, il secourt les enfants des grévistes et accueille le leader socialiste Emile Vandervelde en son château de Mariemont²⁴.

En conclusion, les deux plus importantes sociétés charbonnières de la région du Centre ont pratiqué en toute logique le paternalisme. Même souci de traiter les ouvriers comme des enfants dont elles ont la charge. Par contre, la philosophie s'avère différente. Au Bois-duLuc, la Société foncièrement catholique voit dans la pratique religieuse un moyen de lutter contre le développement du socialisme au sein de l'entreprise et de la région, une manière de contrôler à la fois la vie quotidienne et les consciences. A Mariemont, le libéralisme anticléricale triomphe avec Raoul Warocqué (lequel meurt à 47 ans !), un libéralisme imprégné de justice sociale, de progressisme, favorisant en politique le cartel libéral - socialiste.

Bref, deux systèmes de pensée auxquels l'ouvrier se trouve confronté. Ainsi, en changeant de fosse, tout pouvait basculer pour lui ...

L'ensemble des actes du colloque est disponible sur le site de l'APIC

<http://www.patrimoineindustriel-apic.com/>



²² Voir P. COCHEZ, *Le Conseil de conciliation et d'arbitrage des Charbonnages de Bascoup (1888- 1915)*, dans *Mémoires d'une région. Le Centre (1830-1914)*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 1984, pp. 123 à 135

²³ M. VAN DEN EYNDE, *Les Warocqué*, op. cit., p. 113

²⁴ M. VAN DEN EYNDE, *Les Warocqué*, op. cit.